

Le tableau suivant indique les principales catégories de blé transféré le 26 mai 1961 au compte des livraisons en commun de 1960-1961:

Catégories (y compris le blé gourd)	Boisseaux
N° 1 du Nord-Manitoba .....	9,054,610
N° 2 du Nord-Manitoba .....	92,730,121
N° 3 du Nord-Manitoba .....	28,349,615
N° 4 du Nord-Manitoba .....	12,175,486
Autres catégories .....	5,502,815
Total .....	<u>147,812,647</u>

Les stocks transférés des livraisons en commun de 1959-1960 à celles de 1960-1961 se sont élevés à 147,812,647 boisseaux. Les stocks vendus à prix déterminés ont été transférés aux livraisons en commun de 1960-1961 aux prix forfaitaires. Le reliquat des stocks invendus (y compris les stocks vendus à prix indéterminés) ont été transférés aux livraisons en commun de 1960-1961 aux cours de la Commission à la fermeture des transactions le 26 mai 1961. En établissant les prix des stocks invendus, la Commission a évalué le volume de ceux qui seraient vendus, base des prix cotés par la Commission: a) en magasin à Fort-William/Port-Arthur, b) en magasin à Vancouver et c) en magasin à Churchill. En se fondant sur cette évaluation, on a transféré les stocks de blé invendu aux prix cotés par la Commission à l'égard de ces trois endroits. Relativement au transfert, la Commission n'a pas jugé nécessaire de prendre des dispositions à l'égard des risques que présenteraient les ventes subséquentes. Après la date du transfert, on a amplement pourvu aux frais généraux à même les fonds attribués aux livraisons en commun de 1960-1961 en vertu de la loi sur les réserves provisoires de blé.

M. RAPP: Sauf erreur, les 67 millions de boisseaux vendus au pays n'étaient pas destinés uniquement à l'alimentation humaine mais aussi à toutes sortes d'autres usages.

M. McNAMARA: En effet, cela comprend également le blé de provende.

M. RAPP: Avez-vous le volume du blé qui a servi à l'alimentation humaine?

M. McNAMARA: Nous avons la quantité de blé envoyé aux minoteries, mais ce chiffre comprend le blé d'Ontario et d'ailleurs, de même que le blé de l'Ouest.

M. PRATT: Pourriez-vous indiquer approximativement en pourcentage quelle a été la consommation humaine et la proportion pour d'autres fins?

M. McNAMARA: Je crois que M. Riddel peut vous fournir certains renseignements à ce sujet.

M. RIDDEL: Au cours de la campagne agricole 1959-1960, la quantité de blé utilisé au Canada pour l'alimentation humaine a été de 56,491,000 boisseaux.

M. RAPP: Il reste environ 11 millions utilisés à des fins autres que l'alimentation humaine?

M. KORCHINSKI: Comment arrive-t-on à déterminer la date à laquelle les livraisons en commun sont transférées?

M. McNAMARA: En vertu des dispositions de la loi régissant les transferts, nous sommes autorisés à fermer le compte des livraisons en commun, lorsque la Commission est d'avis que nous avons atteint le point où nos engagements futurs nous le permettent. C'est une question qui relève de l'opinion de la Commission. Nous nous sommes efforcés de fermer le compte à peu près à la